

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Equitation

[← Retour à la recherche](#)

BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Equitation

Code de la fiche :
RNCP40034

Etat :
Active

[Télécharger la fiche](#) [Aide en ligne](#) [Supplément Europass : FR - EN](#)

L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 4
	Code(s) NSF	335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
	Formacode(s)	15436 : Éducation sportive 15479 : Sport équestre
	Date d'échéance de l'enregistrement	29-11-2029

Certificateur(s)Résumé de la certificationBlocs de compétencesSecteur d'activité et type d'emploiVoie d'ac

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitationsBase légalePour plus d'informations

Certificateur(s)



Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	1300165870001 1	-	https://www.sports.gouv.fr/

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'animation des activités équestres nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « équitation » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Activités visées :

Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation

Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics

Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation

Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis

Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

Conception de cycles et de séances d'apprentissage des activités équestres

Préparation de séances d'apprentissage des activités équestres

Conduite de séances d'apprentissage des activités équestres

Evaluation de séances et de cycles de séances d'apprentissage des activités équestres

Gestion des soins quotidiens et périodique des équidés

Gestion de l'emploi et des déplacements des équidés

Préparation des matériels et aires de pratique spécifiques aux activités équestres

Education des équidés en vue de la réalisation d'activités équestres

Compétences attestées :

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Définir un cycle de séances d'apprentissage des activités équestres, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics visés, en tenant compte du projet d'équitation et des caractéristiques des pratiquants

Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances d'activités équestres, en vue de répondre aux finalités du cycle de séances et de respecter une progression cohérente entre les séances en tenant compte des publics visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap et des situations professionnelles vécues précédemment

Définir les conditions de réalisation d'une séance d'apprentissage, en vue d'assurer le respect des réglementations en vigueur, la sécurité des pratiquants et des tiers ainsi que le bien-être des équidés, en tenant compte de l'activité équestre envisagée, du public, du lieu de pratique et des ressources à disposition

Attribuer les équidés et le matériel aux participants d'une séance d'apprentissage des activités équestres, afin de faciliter son déroulement et d'assurer le bien-être des équidés en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et de leur niveau de pratique ainsi que des objectifs de la séance

Animer la séance d'apprentissage des activités équestres en sécurité, en vue de développer la confiance, la motivation, l'engagement des pratiquants et la relation cheval/cavalier en sécurité, en adoptant une posture et une communication adaptées aux caractéristiques des publics encadrés

Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée, en vue d'assurer la progression des pratiquants et d'intervenir en cas de situation accidentogène, en tenant compte des besoins des pratiquants et des observations réalisées au cours de la séance d'apprentissage des activités équestres

Analyser, une séance d'apprentissage des activités équestres, en vue d'optimiser la progression des pratiquants, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celui-ci

Evaluer un cycle d'apprentissage des activités équestres, en vue de faire évoluer ses pratiques, en vérifiant l'adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en mesurant les résultats obtenus

Evaluer l'état physique et mental d'un équidé pour identifier les soins à lui apporter et alerter un professionnel compétent si nécessaire, en mobilisant ses connaissances et les techniques adaptées

Mettre en œuvre les soins quotidiens et périodiques aux équidés pour garantir leur santé et leur bien-être en adaptant son intervention aux besoins de chaque équidé

Programmer l'activité des équidés pour préserver leur intégrité physique et mentale en prenant en compte leurs caractéristiques, leurs besoins fondamentaux, leurs capacités et leur charge de travail au sein d'une structure proposant des activités équestres

Mettre en œuvre les procédures pour convoier des équidés dans le respect de la réglementation en vigueur en veillant à leur intégrité physique et mentale

Vérifier l'état des matériels et des aires de pratique spécifiques aux activités équestres, en vue d'identifier les opérations d'entretien à réaliser et les risques liés à un dysfonctionnement, en tenant compte de leurs modalités et fréquences d'utilisation

Préparer les aires de pratique et le matériel spécifiques aux activités équestres, en vue d'assurer le bon déroulement des activités, le bien-être des équidés et la sécurité des pratiquants en veillant au respect des procédures en vigueur

Evaluer l'adaptation d'un équidé aux emplois envisagés, afin d'orienter son utilisation et son programme de travail au sein d'une structure proposant des activités équestres à différents publics, en veillant à son intégrité et à son bien-être

Mettre en œuvre, en sécurité, le programme de travail d'un équidé en vue de développer son éducation et son adaptation aux publics et aux activités d'une structure proposant des activités équestres, en employant des techniques équestres respectueuses de son bien-être et de son intégrité physique et mentale

Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- 01** un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique ;
- 02** un entretien conduit à partir de la production d'un ou plusieurs supports présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet ;
- 03** une mise en situation professionnelle de conduite de séance d'apprentissage, la conception et la présentation d'un cycle de séances suivis d'un entretien ;
- 04** la présentation d'un cas pratique portant sur la gestion des équidés et des matériels spécifiques aux activités équestres suivie d'un entretien.
- 05** l'évaluation et le travail monté d'un cheval tiré au sort, suivis d'un entretien.

Blocs de compétences

RNCP40034BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts	Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités	

RNCP40034BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics	Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.

RNCP40034BC03 - Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Définir un cycle de séances d'apprentissage des activités équestres, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics visés, en tenant compte du projet d'équitation et des caractéristiques des pratiquants Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances d'activités équestres, en vue de répondre aux finalités du cycle de séances et de respecter une progression cohérente entre les séances en tenant compte des publics visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap et des situations professionnelles vécues précédemment	Une mise en situation professionnelle de conduite de séance d'apprentissage puis la conception et la présentation d'un cycle de séances, suivis d'un entretien.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Définir les conditions de réalisation d'une séance d'apprentissage, en vue d'assurer le respect des réglementations en vigueur, la sécurité des pratiquants et des tiers ainsi que le bien-être des équidés, en tenant compte de l'activité équestre envisagée, du public, du lieu de pratique et des ressources à disposition Attribuer les équidés et le matériel aux participants d'une séance d'apprentissage des activités équestres, afin de faciliter son déroulement et d'assurer le bien-être des équidés en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et de leur niveau de pratique ainsi que des objectifs de la séance Animer la séance d'apprentissage des activités équestres en sécurité, en vue de développer la confiance, la motivation, l'engagement des pratiquants et la relation cheval/cavalier en sécurité, en adoptant une posture et une communication adaptées aux caractéristiques des publics encadrés Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée, en vue d'assurer la progression des pratiquants et d'intervenir en cas de situation accidentogène, en tenant compte des besoins des pratiquants et des observations réalisées au cours de la séance d'apprentissage des activités équestres Analyser, une séance d'apprentissage des activités équestres, en vue d'optimiser la progression des pratiquants, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celui-ci Evaluer un cycle d'apprentissage des activités équestres, en vue de faire évoluer ses pratiques, en vérifiant l'adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en mesurant les résultats obtenus	

RNCP40034BC04 - Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Evaluer l'état physique et mental d'un équidé pour identifier les soins à lui apporter et alerter un professionnel compétent si nécessaire, en mobilisant ses connaissances et les techniques adaptées Mettre en œuvre les soins quotidiens et périodiques aux équidés pour garantir leur santé et leur bien-être en adaptant son intervention aux besoins de chaque équidé Programmer l'activité des équidés pour préserver leur intégrité physique et mentale en prenant en compte leurs caractéristiques, leurs besoins fondamentaux, leurs capacités et leur charge de travail au sein d'une structure proposant des activités équestres Mettre en œuvre les procédures pour convoier des équidés dans le respect de la réglementation en vigueur en veillant à leur intégrité physique et mentale Vérifier l'état des matériels et des aires de pratique spécifiques aux activités équestres, en vue d'identifier les opérations d'entretien à réaliser et les risques liés à un dysfonctionnement, en tenant compte de leurs modalités et fréquences d'utilisation Préparer les aires de pratique et le matériel spécifiques aux activités équestres, en vue d'assurer le bon déroulement des activités, le bien-être des équidés et la sécurité des pratiquants en veillant au respect des procédures en vigueur Evaluer l'adaptation d'un équidé aux emplois envisagés, afin d'orienter son utilisation et son programme de travail au sein d'une structure proposant des	01 la présentation d'un cas pratique portant sur la gestion des équidés et des matériels spécifiques aux activités équestres suivie d'un entretien. 02 l'évaluation et le travail monté d'un cheval tiré au sort, suivis d'un entretien.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
activités équestres à différents publics, en veillant à son intégrité et à son bien-être Mettre en œuvre, en sécurité, le programme de travail d'un équidé en vue de développer son éducation et son adaptation aux publics et aux activités d'une structure proposant des activités équestres, en employant des techniques équestres respectueuses de son bien-être et de son intégrité physique et mentale	

Pré-requis à la validation pour le bloc :

Prérequis à la certification du bloc "Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres" : test de démonstration technique.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

La certification est délivrée par le recteur de région académique dès lors que le candidat justifie de la possession de la totalité des blocs de compétences quel qu'en soit le mode d'acquisition.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le titulaire du BPJEPS mention « équitation » exerce au sein d'établissements équestres de toutes natures relevant principalement du champ agricole et plus accessoirement des secteurs public, tourisme ou de l'animation.

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire du BPJEPS mention « équitation » exerce le métier de moniteur d'équitation.

Code(s) ROME :

G1204 - Éducation en activités sportives

Références juridiques des réglementations d'activité :

L'activité de l'éducateur sportif en équitation est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Démontrer un niveau de pratique en activités équestres.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Prérequis à la certification du bloc "Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres" : test de démonstration technique.

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Oui

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.	-
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.	-
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé : - de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ; - de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40034BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP39926 - BPJEPS - Spécialité animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle</u>	RNCP39926BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
RNCP40034BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40031 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Activités du parachutisme</u>	RNCP40031BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
RNCP40034BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40045 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Canoë-kayak et disciplines associées</u>	RNCP40045BC01 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
RNCP40034BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP39926 - BPJEPS - Spécialité animateur mention Animation socio-éducative ou culturelle</u>	RNCP39926BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation
RNCP40034BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40031 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Activités du parachutisme</u>	RNCP40031BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
RNCP40034BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation	<u>RNCP40045 - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif mention Canoë-kayak et disciplines associées</u>	RNCP40045BC02 - Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
22/11/2006	<u>Décret n°2006-1418 du 20 novembre 2006 portant règlement général du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports (codifié aux articles D212-35 à D 212-43-1).</u>
20/11/2024	<u>Arrêté du 8 novembre 2024 portant modification du code du sport (partie arrêtés)</u>
07/11/2024	<u>Décret n° 2024-979 du 6 novembre 2024 actualisant les dispositions générales et communes relatives aux blocs de compétences des diplômes d'Etat de l'animation et du sport et modifiant le code du sport</u>

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
29/11/2024	<u>Arrêté du 18 novembre 2024 portant création de la mention « équitation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »</u>

Date de publication de la fiche	20-12-2024
Date de début des parcours certifiants	30-11-2024
Date d'échéance de l'enregistrement	29-11-2029
Date de dernière délivrance possible de la certification	29-11-2030

Pour plus d’informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050675315>

Le certificateur n'habite aucun organisme préparant à la certification

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation